



RAPPORT SUR LE PROGRAMME D'AIDE AU REVENU

Énoncé de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*

Le présent énoncé explique pourquoi ces renseignements personnels sont recueillis et à quoi ils serviront. Seuls les renseignements nécessaires au respect des exigences du programme seront demandés. La collecte, l'utilisation et la divulgation de renseignements personnels se font conformément à la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#). Aux termes du paragraphe 8(2) de cette loi, des renseignements pourraient, dans certains cas, être divulgués sans votre autorisation. Les pouvoirs permettant la collecte et l'utilisation de renseignements personnels dans le cadre du sous-programme d'aide au revenu relevant du secteur du développement social sont issus du [CIC 2017-1464](#), ainsi que des *lois de crédits* accordant au gouvernement l'autorisation de dépenser des fonds sur des programmes. Nous utiliserons ces renseignements personnels pour administrer, évaluer et déterminer l'admissibilité au programme pour lequel vous présentez une demande. Ils nous aideront également à produire des rapports sur les résultats regroupés du programme. En vertu de l'[AADNC PPU 240](#), exposé en détail dans [Info Source](#) (<http://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100011039/1100100011040>), nous pourrions être amenés à communiquer les renseignements personnels que vous nous fournissez. Les renseignements recueillis seront conservés pendant cinq ans, puis ils seront transférés à Bibliothèque et Archives Canada. Comme il est indiqué dans la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels que vous nous fournissez et de demander la modification des renseignements erronés. Communiquez avec votre [bureau régional](#) (<http://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100016936/1100100016940>) pour nous informer de tout renseignement inexact, ou communiquez avec le Centre de contacts de renseignements du public d'AANC au 1-800-567-9604 pour obtenir des renseignements de nature générale. Pour obtenir plus de détails sur les questions relatives à la protection des renseignements personnels ou à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* en général, vous pouvez communiquer avec le commissaire à la protection de la vie privée au 1-800-282-1376.

Identification

1. Nom du bénéficiaire		2. Numéro du bénéficiaire	
3. Période du rapport		4. Région	



Section 1 : Clients et personnes à charge

5. Clients et personnes à charge par composition familiale, âge, sexe et niveau d'instruction (incluant les clients et personnes à charge dans les mesures actives et les mesures de préparation à l'emploi)

			Célibataire	Monoparental		Couple sans enfant		Couple avec enfant(s)		Total
Âge	Niveau d'instruction	Sexe	Client	Client	Personne à charge	Client	Personne à charge	Client	Personne à charge	
0-5		homme								
		femme								
6-15		homme								
		femme								
16-17	N'a pas obtenu de diplôme d'études secondaires (12e année)	homme								
		femme								
	Diplôme d'études secondaires (12e année) ou l'équivalent	homme								
		femme								
	Diplôme d'études postsecondaires, certificat d'apprenti ou d'une école de métiers, diplôme ou grade d'un collège ou d'une université	homme								
		femme								
18-24	N'a pas obtenu de diplôme d'études secondaires (12e année)	homme								
		femme								
	Diplôme d'études secondaires (12e année) ou l'équivalent	homme								
		femme								
	Diplôme d'études postsecondaires, certificat d'apprenti ou d'une école de métiers, diplôme ou grade d'un collège ou d'une université	homme								
		femme								
25-34	N'a pas obtenu de diplôme d'études secondaires (12e année)	homme								
		femme								
	Diplôme d'études secondaires (12e année) ou l'équivalent	homme								
		femme								
	Diplôme d'études postsecondaires, certificat d'apprenti ou d'une école de métiers, diplôme ou grade d'un collège ou d'une université	homme								
		femme								
35-44	N'a pas obtenu de diplôme d'études secondaires (12e année)	homme								
		femme								
	Diplôme d'études secondaires (12e année) ou l'équivalent	homme								
		femme								
	Diplôme d'études postsecondaires, certificat d'apprenti ou d'une école de métiers, diplôme ou grade d'un collège ou d'une université	homme								
		femme								
45-64	N'a pas obtenu de diplôme d'études secondaires (12e année)	homme								
		femme								
	Diplôme d'études secondaires (12e année) ou l'équivalent	homme								
		femme								
	Diplôme d'études postsecondaires, certificat d'apprenti ou d'une école de métiers, diplôme ou grade d'un collège ou d'une université	homme								
		femme								
65+	N'a pas obtenu de diplôme d'études secondaires (12e année)	homme								
		femme								
	Diplôme d'études secondaires (12e année) ou l'équivalent	homme								
		femme								
	Diplôme d'études postsecondaires, certificat d'apprenti ou d'une école de métiers, diplôme ou grade d'un collège ou d'une université	homme								
		femme								
Total										



6. Clients et personnes à charge (16 ans et plus) qui satisfont aux critères d'employabilité (aptés à l'emploi), par composition familiale, âge et sexe (incluant les clients et personnes à charge dans les mesures actives et les mesures de préparation à l'emploi)

		Célibataire	Monoparental		Couple sans enfant		Couple avec enfant(s)		Total
Âge	Sexe	Client	Client	Personne à charge	Client	Personne à charge	Client	Personne à charge	
16-17	homme								
	femme								
18-24	homme								
	femme								
25-34	homme								
	femme								
35-44	homme								
	femme								
45-64	homme								
	femme								
65 +	homme								
	femme								
Total									

7. Clients et personnes à charge (16 ans et plus) qui ont participé à des mesures actives et à des mesures de préparation à l'emploi, par composition familiale, âge et sexe

		Célibataire	Monoparental		Couple sans enfant		Couple avec enfant(s)		Total
Âge	Sexe	Client	Client	Personne à charge	Client	Personne à charge	Client	Personne à charge	
16-17	homme								
	femme								
18-24	homme								
	femme								
25-34	homme								
	femme								
35-44	homme								
	femme								
45-64	homme								
	femme								
65 +	homme								
	femme								
Total									



8. Clients et personnes à charge (16 ans et plus) qui ont quitté le PAR pour occuper un emploi ou faire un retour aux études, par composition familiale, âge et sexe (incluant les clients et personnes à charge dans les mesures actives et les mesures de préparation à l'emploi)

Âge	Départ	Sexe	Célibataire			Monoparental		Couple sans enfant		Couple avec enfant(s)		Total
			Client	Client	Personne à charge	Client	Personne à charge	Client	Personne à charge			
16-17	pour occuper un emploi	homme										
		femme										
	un retour aux études	homme										
		femme										
	autres raisons	homme										
		femme										
18-24	pour occuper un emploi	homme										
		femme										
	un retour aux études	homme										
		femme										
	autres raisons	homme										
		femme										
25-34	pour occuper un emploi	homme										
		femme										
	un retour aux études	homme										
		femme										
	autres raisons	homme										
		femme										
35-44	pour occuper un emploi	homme										
		femme										
	un retour aux études	homme										
		femme										
	autres raisons	homme										
		femme										
45-64	pour occuper un emploi	homme										
		femme										
	un retour aux études	homme										
		femme										
	autres raisons	homme										
		femme										
65 +	pour occuper un emploi	homme										
		femme										
	un retour aux études	homme										
		femme										
	autres raisons	homme										
		femme										
Total												



9. Prestation des services

Indiquer si les clients du PAR ont accès au processus de gestion de cas (la définition du processus de gestion de cas se trouve dans les instructions)

Oui Non

Si la réponse est « Oui »,

- a) Le bénéficiaire accède directement à la gestion de cas à l'intérieur de sa bande / Première Nation.
- b) Le bénéficiaire accède à la gestion de cas à l'extérieur de la bande / Première Nation, par l'entremise d'une autre organisation **avec** une entente officielle de services partagés. Préciser le nom de l'organisation.
- c) Le bénéficiaire accède à la gestion de cas à l'extérieur de la bande / Première Nation, par l'entremise d'une autre organisation **sans** une entente officielle de services partagés. Préciser le nom de l'organisation.

Section 2 : Gestion financière

10. Dépenses liées à l'aide au revenu

a) Total des dépenses pour besoins fondamentaux (incluant l'alimentation, l'habillement, le logement, etc.)	
b) Total des dépenses pour besoins particuliers	
c) Total des dépenses pour prestation des services (ceci exclut la capacité de gestion de cas)	
d) Total des dépenses pour emploi et formation	
e) Total des dépenses pour capacité de gestion de cas	
Total des dépenses liées à l'aide au revenu	

11. Renseignements sur l'aide au logement

i) Clients et dépenses

a) Nombre total de clients du PAR qui ont reçu une aide au logement (loyer, mazout / services publics et autres dépenses connexes)	
Dépenses totales des clients du PAR qui ont reçu une aide au logement (loyer, mazout / services publics et autres dépenses connexes)	
b) Nombre total de clients du PAR qui ont reçu uniquement une aide pour le mazout / services publics et autres dépenses connexes	
Dépenses totales des clients du PAR qui ont reçu uniquement une aide pour le mazout / services publics et autres dépenses connexes	

ii) Unités de logement

c) Nombre d'unités de logement occupées par des clients du PAR	
d) Nombre d'unités de logement occupées par des clients du PAR pour lesquelles uniquement les coûts du mazout / services publics ont été payés	
e) Nombre d'unités de logement occupées par des clients du PAR pour lesquelles les coûts du mazout / services publics et du loyer ont été payés	

12. Enfants ne vivant pas avec leurs parents naturels (EVPPN)

Nombre total d'enfants ne vivant pas avec leur parents naturels	
Dépenses totales pour des enfants ne vivant pas avec leur parents naturels	



Section 3: Gestion de cas

13. Gestionnaires de cas

Nombre total de postes de gestionnaires de cas

14. Clients et personnes à charge qui font l'objet d'un processus de gestion de cas, avec un plan d'action, par âge et sexe

Âge	Sexe	Nouveaux clients et personnes à charge	Total clients et personnes à charge
16-17	homme		
	femme		
18-24	homme		
	femme		
25-34	homme		
	femme		
35-44	homme		
	femme		
45-64	homme		
	femme		
Total			

Déclaration

Les renseignements fournis sont exacts au meilleur de mes connaissances.

Prénom		Nom de famille	
Titre			Date (AAAAMMJJ)